
Norme internationale



4249/2

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Pneumatiques et jantes pour motocycles (Séries dont les dimensions sont désignées par des pouces codes) —
Partie 2: Capacités de charge des pneumatiques**

Motorcycle tyres and rims (code designated series) — Part 2: Tyre load ratings

Première édition — 1983-12-01

CDU 629.11.012.55 : 629.118.6

Réf. n° : ISO 4249/2-1983 (F)

Descripteurs : véhicule routier, motocycle, pneu, bandage de roue, dimension, désignation.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 4249/2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1982.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Égypte, Rép. arabe d'	Royaume-Uni
Allemagne, R.F.	Israël	Tchécoslovaquie
Australie	Italie	Thaïlande
Autriche	Pays-Bas	USA
Chine	Pologne	
Corée, Rép. de	Roumanie	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

URSS

Pneumatiques et jantes pour motocycles (Séries dont les dimensions sont désignées par des pouces codes) — Partie 2: Capacités de charge des pneumatiques

0 Introduction

Les pneumatiques couverts par la partie 1 de l'ISO 4249 sont désignés par leur grosseur nominale de boudin et leur diamètre nominal de jante, en pouces. Cette désignation indique l'origine de ces pneumatiques et non pas une préférence pour une unité qui ne serait pas incluse dans le système d'unités SI; il s'agit uniquement d'une désignation pratique pour une série de pneumatiques pour motocycles, qui existe déjà depuis longtemps.

L'ISO 4249 est composée de trois parties:

Partie 1: Pneumatiques

Partie 2: Capacités de charge des pneumatiques

Partie 3: Jantes

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 4249 fixe les capacités de charge pour les séries de pneumatiques pour motocycles dont les dimensions sont désignées par des codes en pouces.

2 Capacités de charge du pneumatique

Les indices de charge sont indiqués dans le tableau 1.

3 Conditions de service

Les caractéristiques doivent être indiquées comme suit:

Indice de charge

Symbole de vitesse

Tableau 1 — Corrélation entre l'indice de charge et la capacité de charge du pneumatique

Indice de charge	Capacité de charge par pneumatique correspondante kg	Indice de charge	Capacité de charge par pneumatique correspondante kg	Indice de charge	Capacité de charge par pneumatique correspondante kg
0	45	30	106	60	250
1	46,2	31	109	61	257
2	47,5	32	112	62	265
3	48,7	33	115	63	272
4	50	34	118	64	280
5	51,5	35	121	65	290
6	53	36	125	66	300
7	54,5	37	128	67	307
8	56	38	132	68	315
9	58	39	136	69	325
10	60	40	140	70	335
11	61,5	41	145	71	345
12	63	42	150	72	355
13	65	43	155	73	365
14	67	44	160	74	375
15	69	45	165	75	387
16	71	46	170	76	400
17	73	47	175	77	412
18	75	48	180	78	425
19	77,5	49	185	79	437
20	80	50	190	80	450
21	82,5	51	195	81	462
22	85	52	200	82	475
23	87,5	53	206	83	487
24	90	54	212	84	500
25	92,5	55	218	85	515
26	95	56	224	86	530
27	97,5	57	230	87	545
28	100	58	236	88	560
29	103	59	243	89	580

4 Symboles de vitesse

Les symboles de vitesse sont indiqués dans le tableau 2.

Tableau 2 — Corrélation entre le symbole de vitesse et la catégorie de vitesse

Symbole de vitesse	Catégorie de vitesse km/h
L	120
M	130
N	140
P	150

5 Capacités de charge maximale

Le tableau 3 indique les capacités de charge maximale des pneumatiques de la série « normale » et de la série « renforcée », dans les catégories de vitesse L et P.

6 Pressions de gonflage

Les pressions de gonflage indiquées dans le tableau 3 sont données à titre indicatif uniquement.

Les pressions de gonflage utilisées dans la pratique doivent faire l'objet d'un accord entre les constructeurs de motocycles et les fabricants de pneumatiques, et elles doivent être établies pour tenir compte non seulement de la charge mais aussi de la confection du pneumatique, de la tenue de route, de la vitesse maximale, des conditions d'utilisation et des caractéristiques mécaniques de la machine, ainsi que de la position de montage du pneumatique.

7 Capacités de charge à vitesse réduite

Sous réserve de l'acceptation par le fabricant de pneumatiques et en tenant compte des conditions d'utilisation de la machine, les capacités de charge correspondant aux indices de charge indiqués dans le tableau 3 peuvent être modifiées selon les pourcentages indiqués dans le tableau 4. Une telle modification est possible lorsque les pneumatiques sont montés sur des motocycles ayant une vitesse maximale différente de celle qui est associée à l'indice de charge.

Tableau 3 — Capacités de charge maximale des pneumatiques normaux et renforcés (symboles de vitesse L et P)

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Conditions d'utilisation	Capacité de charge maximale kg	Pression de gonflage, kPa	
			Normale	Renforcée
2.00-14	21 L	82,5	225	—
2.00-17	27 L	97,5	225	—
2.00-19	31 L	109	225	—
2.25-14	27 L	97,5	225	—
2.25-14	32 L*	112	—	280
2.25-15	29 L	103	225	—
2.25-15	34 L*	118	—	280
2.25-16	31 L	109	225	—
2.25-16	36 L*	125	—	280
2.25-17	33 L	115	225	—
2.25-17	38 L*	132	—	280
2.25-18	35 L	121	225	—
2.25-18	40 L*	140	—	280
2.25-19	37 L	128	225	—
2.25-19	42 L*	150	—	280
2.50-14	32 L	112	225	—
2.50-14	37 L*	128	—	280
2.50-15	34 L	118	225	—
2.50-15	39 L*	136	—	280
2.50-16	36 L	125	225	—
2.50-16	41 L*	145	—	280
2.50-17	38 L	132	225	—
2.50-17	43 L*	155	—	280
2.50-18	40 L	140	225	—
2.50-18	45 L*	165	—	280
2.50-19	41 L	145	225	—
2.50-19	46 L*	170	—	280
2.50-21	43 L	155	225	—
2.50-21	48 L*	180	—	280
2.75-14	35 P	121	225	—
2.75-14	41 P*	145	—	280
2.75-15	37 P	128	225	—
2.75-15	42 P*	150	—	280
2.75-16	40 P	140	225	—
2.75-16	46 P*	170	—	280
2.75-17	41 P	145	225	—
2.75-17	47 P*	175	—	280
2.75-18	42 P	150	225	—
2.75-18	48 P*	180	—	280
2.75-19	43 P	155	225	—
2.75-19	49 P*	185	—	280
2.75-21	45 P	165	225	—
2.75-21	52 P*	200	—	280
3.00-14	40 P	140	225	—
3.00-14	45 P*	165	—	280
3.00-15	41 P	145	225	—
3.00-15	47 P*	175	—	280
3.00-16	43 P	155	225	—
3.00-16	48 P*	180	—	280
3.00-17	45 P	165	225	—
3.00-17	50 P*	190	—	280
3.00-18	47 P	175	225	—
3.00-18	52 P*	200	—	280
3.00-19	49 P	185	225	—
3.00-19	54 P*	212	—	280
3.00-21	51 P	195	225	—
3.00-21	57 P*	230	—	280
3.25-14	44 P	160	225	—
3.25-14	52 P*	200	—	280
3.25-15	46 P	170	225	—
3.25-15	53 P*	206	—	280
3.25-16	48 P	180	225	—
3.25-16	55 P*	218	—	280
3.25-17	50 P	190	225	—
3.25-17	57 P*	230	—	280
3.25-18	52 P	200	225	—
3.25-18	59 P*	243	—	280
3.25-19	54 P	212	225	—
3.25-19	60 P*	250	—	280
3.25-21	57 P	230	225	—
3.25-21	62 P*	265	—	280
3.50-14	48 P	180	225	—
3.50-14	54 P*	212	—	280
3.50-15	50 P	190	225	—
3.50-15	56 P*	224	—	280
3.50-16	52 P	200	225	—
3.50-16	58 P*	236	—	280
3.50-17	54 P	212	225	—
3.50-17	60 P*	250	—	280
3.50-18	56 P	224	225	—
3.50-18	62 P*	265	—	280
3.50-19	57 P	230	225	—
3.50-19	63 P*	272	—	280
3.50-21	60 P	250	225	—
3.50-21	65 P*	290	—	280
3.75-17	58 P	236	225	—
3.75-18	60 P	250	225	—
3.75-19	61 P	257	225	—
4.00-16	60 P	250	225	—
4.00-18	64 P	280	225	—
4.00-19	65 P	290	225	—
4.25-17	64 P	280	225	—
4.25-18	66 P	300	225	—
4.25-19	67 P	307	225	—
4.50-17	67 P	307	225	—
4.50-18	70 P	335	225	—
5.00-16	71 P	345	225	—

* Les pneumatiques renforcés pourront être identifiés par « REINF » ou « 6 PR » ou « LRC ».

**Tableau 4 — Variation des capacités de charge maximale
des pneumatiques en fonction de la vitesse maximale
du motorcycle**

Vitesse maximale km/h	Variation de charge, %	
	Symbole de vitesse	
	L	P
50	+30	+30
60	+23	+23
70	+16	+16
80	+10	+14
90	+7,5	+12
100	+5	+10
110	+2,5	+8
120	0	+6
130	-5	+4
140		0
150		0



Publié 1984-12-01

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION · МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ · ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pneumatiques et jantes pour motocycles (Séries dont les dimensions sont désignées par des pouces codes) — Partie 2 : Capacités de charge des pneumatiques AMENDEMENT 1

*Motorcycle tyres and rims (code designated series) — Part 2 : Tyre load ratings
Amendment 1*

L'amendement 1 à l'ISO 4249/2-1983 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*.

Page 3

Tableau 3

Remplacer le renvoi situé en dessous du tableau, à droite, par le nouveau renvoi suivant :

- * Pneumatiques renforcés antérieurement identifiés par «REINF» ou «6PR» ou «LRC».